



Intégrité en milieu scolaire

Politique à l'intention des élèves du Programme du diplôme du Baccalauréat International de l'École secondaire catholique Renaissance

02 mai 2009
É.S.C. Renaissance



Table des matières

Responsabilités de l'élève.....	2
Responsabilités des enseignants(es).....	2
Qu'est-ce que la fraude ?	3
Qu'est-ce que le plagiat ?	3
Conséquences du plagiat.....	3
Comment éviter le plagiat ou la fraude ?	3
Exemples de plagiats	4
Méthode de références bibliographiques.....	5

INTÉGRITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Politique à l'intention des élèves du Programme du diplôme du Baccalauréat International de l'École secondaire catholique Renaissance

Internet est aujourd'hui un outil de recherche indispensable. De plus en plus d'étudiants utilisent des ressources tirés de sites Internet pour leur recherche. Bien que la majorité des étudiants aient de bonnes intentions, l'intégrité des recherches est facilement compromise. Que ce soit dans l'industrie du disque ou dans celle de la recherche, les droits d'auteurs sont de plus en plus menacés.

L'intention de ce guide est de fournir aux élèves les outils nécessaires afin d'être intègre dans leur recherche. L'organisation du Baccalauréat International a développé une politique en intégrité scolaire¹. Les responsabilités des divers intervenants (éducateurs, élèves, administrateurs) y sont clairement cités. Dans ce document, nous tenterons de vous présenter divers types de fraudes et surtout de vous offrir des solutions afin d'éviter de tomber le piège de la facilité. Les recommandations ci-dessous vous permettront de reconnaître le travail d'autrui et ainsi permettront la reconnaissance de votre contribution dans le futur.

Responsabilités de l'élève

L'élève a la responsabilité de faire la preuve que son travail est le fruit de son labeur et qu'il respecte les droits d'auteurs. Afin de faciliter le travail de vérification de l'enseignant(e), l'élève doit fournir les preuves de l'authenticité de son travail selon la date de remise prévue.

La responsabilité de s'assurer que le travail soumis à l'évaluation est authentique et que les idées ou le travail empruntés à autrui ont tous été correctement mentionnés revient en fin de compte aux **candidats**. Il est attendu des candidats qu'ils respectent toutes les dates limites imposées par l'établissement, et ce dans leur propre intérêt. [...] Il est attendu de chaque candidat qu'il passe en revue son travail avant de le soumettre à l'évaluation, et ce afin de relever les passages, données, graphiques, photographies, programmes informatiques, etc., dont la source n'a pas encore été citée².

L'élève devra signer et respecter un contrat d'engagement en matière d'intégrité en milieu scolaire au début du Programme du diplôme.

Responsabilités des enseignants(es)

Les enseignants ont la responsabilité de vérifier les travaux afin de déceler le plagiat. Ils doivent approuver les travaux des élèves avant de les soumettre au coordonnateur IB.

Il incombe à chaque **enseignant** de confirmer qu'à sa connaissance les travaux des candidats acceptés pour évaluation ou soumis à l'évaluation sont le travail authentique des candidats. Sont concernés tous les travaux d'évaluation interne dont les notes attribuées par les enseignants sont saisies sur le système d'information du BI (IBIS), le site Web sécurisé destiné aux coordonnateurs. Lorsque l'établissement a mis en place toutes les mesures préventives requises, il est attendu des enseignants qu'ils détectent les cas de plagiat³.

¹ Organisation du Baccalauréat International : intégrité en milieu scolaire, septembre 2007, 10 avril 2009, <http://occ.ibo.org/ibis/occ/spec/malpr.cfm?language=FRENCH&subject=malpr>.

² Ibid.

³ Ibid.

Qu'est-ce que la fraude ?

Voici un extrait du document *Intégrité en milieu scolaire (Baccalauréat International, 2007)*.

La fraude inclut les éléments suivants :

- **Le plagiat** : le candidat présente les idées ou le travail d'une autre personne comme étant les siens.
- **La collusion** : un candidat contribue à une fraude en autorisant qu'un autre candidat copie son travail ou le présente comme sien pour l'évaluation.
- **Reproduction d'un travail** : un candidat présente un même travail pour différentes composantes de l'évaluation ou différentes modalités en vue de l'obtention du diplôme.
- **Tout autre comportement** procurant ou susceptible de procurer un avantage déloyal à un candidat ou affectant les résultats d'un autre candidat (par exemple, introduction de matériel non autorisé dans une salle d'examen, mauvaise conduite lors d'un examen, falsification d'un dossier de CAS)⁴.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Extrait du document de l'Université du Québec à Montréal :

- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web⁵.

Conséquences du plagiat

La fraude et le plagiat sont sévèrement punis par l'IB et l'école et peuvent mener à la perte du diplôme IB et/ou d'un crédit ontarien. L'école fera enquête et soumettra les résultats de cette enquête à l'IBO. Consultez le *Règlement générale du Programme du diplôme*⁶ pour de plus amples renseignements sur les procédures dans de tels cas.

Comment éviter le plagiat ou la fraude ?

- Ne pas utiliser le même travail pour 2 évaluations;
- ne pas présenter un projet fait en équipe;
- faire des références pour les figures et images pas seulement les citations;
- faire une bibliographie détaillée (voir l'exemple ci-dessous) de toutes les sources utilisées;
- clairement identifier la source de la citation (ou du texte paraphrasé) près de la citation et non pas simplement apparaître dans la bibliographie;
- citez les sites web consultés : Nom du site ou de la page, date de consultation, adresse URL;
- soumettre votre travail à Turnitin.com (voir la section Turnitin ci-dessous).

⁴ Ibid.

⁵ UQAM : *Le Plagiat*, 29 août 2008, 10 avril 2009, <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>.

⁶ Disponible sur notre site web : <http://www.escrenaissance.ca> sous l'onglet Baccalauréat International, section évaluation.

Exemples de plagiat

- Quand on fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne sans nommer la source.
- Quand on utilise des données, des graphiques, des illustrations, etc. originaux sans nommer la source.
- Quand on cite textuellement les paroles de quelqu'un ou des extraits de documents écrits sans placer l'extrait entre guillemets et sans nommer la source.
- Quand on les exprime en d'autres mots sans nommer la source.
- Quand on fait des travaux d'équipes et que les 2 travaux sont similaires (bien que 2 personnes utilisent les mêmes données, le travail de composition doit être fait seul et les 2 travaux devraient donc être différents).

Vous trouverez ci-dessous des exemples inacceptables et acceptables tirés d'une brochure préparée par la Faculté des arts et la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa (première édition 1999)⁷.

Vous voulez vous servir du texte suivant :

Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes¹.

¹ Brodie, J. et al., *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, pages 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE (Les mots en caractères gras sont ceux du texte source)

Vous avez écrit :

Même si les femmes **représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.**

Même si les femmes constituent plus de 50 % de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

Même si les femmes représentent plus de 50 % de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir.** Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes¹.

¹ Brodie, J. et al., *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, pages 3-4.

Inacceptable parce que :

- *L'extrait a simplement été recopié sans guillemets ni indication de source.*

- *Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).*

- *Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.*

⁷ Université d'Ottawa : *Plagiat.pdf*, août 2008, 10 avril 2009, <http://www.uottawa.ca/plagiat.pdf>.

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral¹ ».

¹ Brodie, J. et al., *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, pages 3-4.

Comme le rappelle Brodie, de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes¹ ».

¹ Brodie, J. et al., *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, pages 3-4.

Selon Brodie¹, même si les femmes accèdent de plus en plus à des postes jadis dominés par les hommes, elles demeurent très sous-représentées dans le domaine de la politique⁸.

¹ Brodie, J. et al., *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, pages 3-4.

Acceptable parce que :

- L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.

- Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.
- Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.
- La source est citée.

- L'idée est résumée en des termes autres que ceux de l'auteur (bonne paraphrase).
- L'auteur et son oeuvre sont cités.

Méthode de références bibliographiques

Citations

Moins de 3 lignes :

- Utilisez les «guillemets français»
- Note de bas de pages

«Le peuple américain est résolument opposé à une participation active en cas de conflit¹.»

¹ Newman, G. et al., *Regard sur le Canada*, 2^e édition, Chenelière/McGraw-Hill, Montréal, 2001, page 218.

3 lignes ou plus :

- Retrait de 1 cm
- Note de bas de pages

La décision du Canada de participer à la guerre n'est pas unanime. Le Québec n'est pas enthousiaste à l'idée d'aider l'Angleterre qui est considérée comme la puissance impériale oppressive. Cependant, dans la pratique, les choix des Québécois sont plus nuancés.

Lors des élections de l'automne 1939, le premier ministre québécois, Maurice Duplessis, qui a mené une lutte acharnée pendant la campagne électorale contre la politique fédérale en ce domaine, est défait par le libéral Adélard Godbout, allié proche du Parti libéral fédéral¹.

Ce paradoxe québécois est très intéressant, car il montre deux aspects...

¹ Bourdon, Y. et Lamarre, J., *Histoire du Québec : une société nord-américaine*, Montréal, Beauchemin, 1998, page 177.

Notes de bas de page

Références aux ouvrages, livres, documents de références

1. le NOM et Prénom de l'auteur,
2. le *titre de l'ouvrage*,
3. le lieu d'édition,
4. la maison d'édition,
5. la collection,
6. l'année de publication,
7. le nombre de pages.

¹ Bourbon, Y. et Lamarre, J., *Histoire des Etats-Unis : mythes et réalités*, 2^e édition, Montréal, Beauchemin, 2006, 269 pages.

Références aux sites WEB

1. *Nom du site ou de la page*,
2. date de la dernière mise à jour,
3. date de consultation,
3. Adresse URL.

¹ *Les lions d'Afrique*, 27 janvier 2001, 12 septembre 2001 ,
<http://www.wildlife.com/africa/>.

Table des illustrations

1. Citez la source des figures dans l'ordre présenté dans le texte.
2. Placez cette table après la bibliographie.

Exemple de Bibliographie

1. En ordre alphabétique

BOURDON, Yves et LAMARRE, Jean. *Histoire des États-Unis: mythes et réalités*, 2^e édition, Montréal, Beauchemin, 2006, 269 pages.

BOURDON, Yves et LAMARRE, Jean. *Histoire du Québec : une société nord-américaine*, Montréal, Beauchemin, 1998, 320 pages.

L'encyclopédie canadienne Historica: déclaration de guerre et mobilisation, 2009, 15 avril 2009,
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TC&Params=F1ARTF0008717SUBReadings>.

NEWMAN, Garfield et al. *Regard sur le Canada*, 2^e édition, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 439 pages.

Politique d'intégrité en milieu scolaire Contrat d'engagement

En tant que membre de la communauté académique des écoles du monde, je m'engage à :

- remettre les travaux dans les délais prescrits par l'enseignant(e);
- vérifier mes documents afin de déceler les sources de plagiats avant de remettre mes travaux;
- citer correctement les sources des idées, images, statistiques ou travail emprunté à autrui;
- prendre connaissance du document sur l'intégrité en milieu scolaire et de me renseigner afin de mieux comprendre ce qu'est la fraude et le plagiat;
- ne pas copier le travail d'un autre ou ne pas laisser un autre copier le mien;
- ne pas présenter un même travail pour 2 évaluations différentes menant à l'obtention du diplôme.
- utiliser seulement le matériel autorisé lors des examens;
- ce que tout mes dossiers CAS soient authentiques et véridiques;
- soumettre des documents individuels et différents même lors de travaux de recherches en équipes;
- ne pas perturber le déroulement des sessions d'examens;
- ne pas divulguer le contenu ou échanger des informations sur les épreuves (examens);
- ne pas fabriquer des données pour un travail;

Élève, cochez et signez svp

Nom de l'élève
(en lettres moulées)

Signature de l'élève

Date

J'ai pris connaissance:

- que la fraude et le plagiat sont sévèrement punis par l'IB et l'école et peuvent mener à la perte du diplôme IB et/ou d'un crédit ontarien.
- que les enseignants(es) ont le devoir de faire des recherches pour authentifier les travaux des élèves et qu'ils et elles sont des experts dans le domaine.
- des politiques et règlements cités dans les documents suivants :
 - ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, *Intégrité en milieu scolaire*, Cardiff U.K., Peterson House, septembre 2007, 28 pages
 - LÉPINE, François. *Politique d'intégrité en milieu scolaire*, Aurora, ESC Renaissance 2009, 8 pages.

Élève, et parent, cochez et signez svp

Signature de l'élève

Date

Signature du parent

Date

Bibliographie

Organisation du Baccalauréat International : intégrité en milieu scolaire, septembre 2007, 10 avril 2009, <http://occ.ibo.org/ibis/occ/spec/malpr.cfm?language=FRENCH&&subject=malpr>.

Université d'Ottawa : Plagiat.pdf, août 2008, 10 avril 2009, <http://www.uottawa.ca/plagiat.pdf>.

UQAM : Le Plagiat, 29 août 2008, 10 avril 2009, <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>.